

Avant-propos

Il est devenu aujourd'hui communément admis que les défis soulevés par les conséquences du changement climatique planétaire sur le devenir humain sont vertigineux. Celui posé par l'accélération de l'érosion côtière n'y déroge pas. Car les bandes littorales sont des lieux où les échanges dynamiques entre le milieu socio-économique et le vivant apparaissent particulièrement complexes. Elles sont aujourd'hui bouleversées par le contexte mouvant d'une avancée de l'océan. Le caractère inéluctable des impacts, les prises spécifiques à un « acteur naturel », peuvent effrayer. Dans un contexte d'urgence relative, vouloir gérer une telle situation, et *a fortiori* l'administrer, ne peut faire l'économie d'une analyse renouvelée, multifactorielle et systémique des acteurs naturels et humains en présence.

Investiguer l'érosion des côtes, c'est d'abord s'atteler à un objet où s'affrontent des croyances partagées par les différentes communautés, des perspectives scientifiques ancrées dans des expertises issues de champs disciplinaires disparates. En elles-mêmes, elles sont à la fois pertinentes et biaisées, mais elles sont aussi cloisonnées, relevant d'ontologies et d'idéologies souvent irréductibles l'une à l'autre. Très vite, seule une approche pluridisciplinaire apparaît appropriée, autorisant la navigation intellectuelle à travers de multiples niveaux d'analyse, sans perdre la vue d'ensemble. Quelle « aventure d'idées ! », pour reprendre les termes d'Alfred North Whitehead. Certes, mais l'exaltation académique ne peut pas faire

oublier le contexte en forme d'obligation. C'est en quelque sorte le dos au mur, dans une situation de grande urgence opérationnelle, que se joue la partie.

C'est le propre de la pensée organisationnelle que d'intervenir à l'interface des expertises et des savoirs. Il lui revient de porter un regard intégrant les échelles d'analyse micro, méso et macro, relevant de disciplines telles que la sociologie, l'économie, l'anthropologie, la géographie, la climatologie, la géologie, en ne négligeant ni la question productive ni l'ancrage social de leurs logiques. Cet essai aspire à faire bénéficier les citoyens et les décideurs de l'éclairage permis par la perspective organisationnelle. Il nous semble que les attendus de cette approche sont pertinents pour prendre en compte les éléments en jeu et ainsi faire face aux épreuves posées par les situations résultant de l'érosion littorale.

Les considérations présentées ici sont déjà le résultat d'une longue réflexion personnelle, commencée il y a près de dix ans. Le point de départ en est initialement une enquête approfondie – conduite sur le site de Lacanau-Océan, sur la côte girondine – et le recueil de données de sources diversifiées comme des entretiens avec la population, des observations ethnographiques *in situ*, une revue de presse. Un mode d'existence de l'érosion, complexe, se révèle alors progressivement au travers des expériences effectuées par des acteurs. Dès le début de ce travail, en 2013, il apparaissait vain de nourrir l'ambition d'opérer un relevé le plus exhaustif possible des situations où l'érosion marine s'attaque à la côte, zone frontière de l'activité humaine. Une telle direction aurait nécessairement conduit à perdre en force d'analyse pour adopter une perspective forcément trop descriptive, diluant le propos et la remontée en généralité. Cette intuition se confirme à l'aune de la multiplication exponentielle des points qui posent actuellement problème. Tout en prétendant comprendre l'érosion marine et son inscription dans les activités économiques, nous avons ainsi privilégié une focalisation sur la gestion de la bande côtière au niveau de la côte girondine, plus particulièrement en examinant la commune de Lacanau. Cela se justifie tout d'abord par le caractère pionnier des actions menées, à la suite des dégâts causés lors des tempêtes de l'hiver 2013-2014. De plus, avec ses caractéristiques – une station balnéaire de 5 000 habitants sans activité

industrielle ni portuaire, construite sur le « trait » de côte –, nous nous trouvons face à un modèle réduit, un microcosme qui s'étudie à la manière d'un idéal-type des conséquences de l'érosion côtière sur les activités.

C'est au prix d'une inscription résolue au plus près de la « réalité » vécue par les populations concernées que la construction d'une conceptualisation fine peut être menée. J'en remercie d'autant plus les acteurs rencontrés, gérants et moniteurs d'écoles de surf, agents des différentes autorités publiques impliquées dans la gestion du « trait » de côte, les experts dont le savoir est crucial pour circonscrire le phénomène qu'il s'agit de gérer. Ils ont été essentiels à la constitution de véritables corpus d'études de la plage, comme pour ce qui concerne la coordination inter-administrative de la bande côtière. L'élément marin est historiquement générateur de perceptions et d'affects, largement représentés dans la littérature et l'imaginaire des peuples. Paradoxalement, surtout dans les pays du Nord, ces dimensions sont négligées dans la compréhension des attitudes de nos contemporains. Minimisées, elles jouent pourtant un rôle non négligeable dans les difficultés rencontrées pour l'action.

Enfin, la réflexion produite ici n'aurait pas pu être produite sans une dimension, très personnellement engagée, de l'enquête ethnographique conduite pour ce travail. C'est le privilège du pratiquant de surf ! D'innombrables heures à parcourir à pied le littoral de la côte sableuse girondine, seul ou à plusieurs, à la recherche d'un éphémère « bon banc » [de sable] formé pour quelques mois, plus loin des « spots » fréquentés, ont permis de développer une perception inédite de l'érosion marine. Sport solitaire, le surf se pratique parfois à plusieurs, réunissant, dans une passion partagée, des profils sociaux variés qui se retrouvent pour cette activité si singulière. Je remercie ces compagnons qui m'ont intégré dans leur collectif, me jugeant suffisamment digne de confiance pour me permettre de participer au précieux partage d'informations tout en m'enseignant le sociolecte associé (« il y a du jus », « ça décale », « il l'a eue belle », « ça tartine », « trop d'eau », etc.).

Introduction

Sur le territoire européen, 200 millions de personnes vivent à moins de 50 kilomètres du littoral. Et les migrations de population vers les zones côtières se poursuivent, densifiant ces espaces¹. En France, durant la période 2013-2050, la population des communes littorales pourrait augmenter de 570 000 habitants suivant le scénario central de l'Insee et atteindre près de 8,7 millions d'habitants en 2050. Dans le même temps, l'érosion² des côtes, qui a cours depuis plusieurs milliers d'années, s'accroît sous l'effet du changement climatique et de la montée du niveau des mers³. En conséquence du changement de climat anthropogénique, les dommages annuels attendus liés à la hausse du niveau des mers ont été chiffrés à 1,25 milliard d'euros en Europe sous les conditions de climat actuel, dont 10 % de ce montant uniquement pour la France⁴. Les activités économiques sont concernées ; 850 000 emplois sont exposés aux submersions marines⁵, un

-
1. Se reporter à Lacroix, Mora, de Menthère et Béthinger (2021) ; Lacroix et Rocle (2020) ; ou encore Neumann, Vafeidis, Zimmermann et Nicholls (2015).
 2. L'érosion côtière fait ici aussi bien référence à l'érosion marine des côtes sableuses qu'à celle des côtes rocheuses. Comme le rappelle le groupement d'intérêt public (GIP) Littoral, en charge de la gestion de l'érosion sur la région Nouvelle-Aquitaine, les processus physiques en jeu sont néanmoins différents.
 3. Selon les projections du GIEC, le niveau des mers global moyen devrait augmenter entre 0,43 mètre et 0,84 mètre d'ici 2100.
 4. Se reporter à Vousdoukas *et al.* (2018).
 5. Selon le ministère de la Transition écologique et l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) réalisée en 2011 dans le cadre de la mise en œuvre de la directive inondation.

phénomène connexe à celui de l'érosion. Cela conduit le commissariat général au développement durable à affirmer que la gestion de la croissance de la population du territoire en bord de mer sera prépondérante « afin de concilier les différents usages sur cet espace : activités primaires, extension de l'urbanisation, espaces protégés, économie présente⁶ ». Bien qu'il ne se passe désormais pas un jour sans que les médias relaient l'attrition de la côte par la mer (un immeuble, une maison, un élément de patrimoine historique, un commerce, un camping, etc.), la question de l'érosion marine dépasse très largement ces manifestations, particulièrement visibles mais, somme toute, très localisées. L'adaptation requise est d'une ampleur toute autre : elle commande une refonte globale de l'organisation des activités humaines. Et, c'est du moins l'ambition de cet ouvrage, elle nous renseigne sur les nouvelles manières de « faire » en contexte de changement climatique. Car nous devons désormais apprendre à bâtir une société à partir de nos fragilités climatiques.

En apparence, il y a une forme de déraison, d'extravagance à construire de manière fixe sur un littoral mouvant. Les spécialistes des questions géomorphologiques et environnementales sont unanimes pour condamner cet état de fait. Lutter contre l'avancée de la mer en fixant le « trait » de côte entraîne la suppression de la plage, un processus parfois nommé « New Jerseyization » de la côte⁷. Or, c'est par leur proximité avec l'océan, les facilités d'accès aux plages, à un panorama en apparence vierge d'activité humaine et à une qualité de vie améliorée, que les communes du littoral bénéficient d'une croissance démographique associée au développement économique⁸. Des vies menées sur la bande littorale, pour être véritablement humaines, ne sont-elles pas de surcroît indissociables de la conduite

6. Perspectives d'évolution de la population des départements littoraux à l'horizon 2050 consultable sur <https://www.notre-environnement.gouv.fr/rapport-sur-l-etat-de-l-environnement/themes-ree/milieus-et-territoires-a-enjeux/mer-et-littoral/economie-et-demographie/article/perspectives-d-evolution-de-la-population-des-departements-littoraux-a-l?type-ressource=liens&ancre-retour=ancreretour3051&lien-ressource=5177&theme-ressource=441>

7. Pilkey et Dixon (1996) décrivent ce phénomène de disparition de la plage causée par la fixation du « trait » de côte.

8. Sur les littoraux, ne serions-nous pas en train de tuer la poule aux œufs d'or ? Cette interrogation est formulée par les spécialistes de l'environnement littoral : Pilkey et Dixon (1996) ; Pilkey et Cooper (2014).

d'une activité productive (Bidet et Rigoulet, 2023), certes respectueuse du vivant ?

La mer, historiquement vouée à l'exploitation intensive par l'homme, change de statut lors de la progressive mais inexorable montée de son niveau. Cette situation entraîne une recomposition radicale des équilibres et des relations anciennement construits ; nouvelles relations à l'élément naturel mais aussi redéfinition des relations du collectif humain. D'abord sujet mineur voire impensé, intéressant le seul spécialiste, le phénomène de l'érosion s'expose à présent sous la forme d'un problème social mêlant science, politique et économie, exigeant une prise en compte urgente. Il est devenu impératif de le considérer au-delà de ses aspects exclusivement géomorphologiques et environnementaux⁹. La communauté scientifique porte une responsabilité, celle d'offrir une compréhension intégrée de cette rencontre entre l'humain et la mer, aux avant-postes du changement climatique. Il en va de la redéfinition des relations entre une population qui s'est fixée sur un espace de vie et une dynamique marine réduisant et redéfinissant les conditions d'occupation de ce même espace.

La mise à disposition de l'océan semblait évidente. À la manière de la neige, que le philosophe allemand Hartmut Rosa prend comme exemple (2020), il échappe pourtant au contrôle. L'érosion conduit à revoir l'apparence de maîtrise de l'océan qui n'était, elle aussi, qu'une illusion, comme cela apparaît dans les zones dans lesquelles la plage a littéralement disparu. Rosa explicite le mode privilégié de rapport au monde de nos sociétés modernes : il évoque la volonté de rendre ce qui apparaît « connu, dominé, conquis, rendu utilisable » (2020, p. 13). Au-delà des activités vivrières, l'océan stimule notre esprit de jouissance et de conquête ; marcher sur les dunes, dominer les vagues, se réveiller avec vue sur mer, prendre un verre au coucher de soleil et capter le rayon vert face à l'océan, etc. Il parle alors d'une « naturalisation d'un rapport agressif au monde » (Rosa, 2020, p. 15), résultant de dispositions sociales développées au long des siècles. Face à l'érosion du littoral, nous apprenons à nos dépens que nous n'avons d'autre

9. Se reporter, sur ces aspects géomorphologiques et environnementaux, à l'œuvre de Roland Paskoff (1981, 2010).

choix que de 1) dénaturiser ce rapport et 2) le modifier pour qu'il soit adapté aux enjeux posés par le changement climatique. Il faut admettre la résistance de l'océan face à la disponibilité que l'on souhaiterait obtenir de lui. L'inaccessibilité, dans le cas de l'érosion, n'est pas que symbolique, elle devient matérielle. Le mécanisme d'aliénation, de séparation d'avec soi-même n'est pas un processus seulement psychologique : il est aussi une disparition matérielle. La spécificité de l'érosion du littoral, c'est qu'elle contraint à trouver une réponse à la question posée par Rosa quant à savoir ce qu'est un rapport au monde réussi, car l'érosion nous donne aussi à voir ce qu'est un rapport au monde « raté ». Ces dernières années, la prise de conscience du caractère illusoire de la lutte active contre l'avancée de l'océan s'est peu à peu imposée. Cette approche cède la place à la recherche de financements, que les spécialistes savent d'un montant exorbitant, afin de permettre l'indemnisation des particuliers et la construction d'ouvrages de protection, en attendant les stratégies dites de « repli » et de « relocalisation ». Il est cependant probable que la focalisation sur la quête de tels financements, sans interrogation approfondie sur les finalités recherchées, nous détourne des ajustements majeurs impliqués par une telle situation.

Le rapport agressif à l'océan s'est principalement structuré *via* les activités productives. Quelle forme prend alors cette nécessité d'organiser les activités socio-économiques, en contexte anthropocénique (Crutzen, 2002), sur un territoire grignoté par l'érosion ? Nous le verrons dans cet ouvrage, il n'est pas question de « relocaliser » l'entièreté des activités menacées, ni de les supprimer purement et simplement face à l'inéluctable. Il ne s'agit pas non plus de placer la focale sur les quelques centaines de mètres autour du « trait » de côte : c'est l'ensemble de la bande étendue – plusieurs dizaines de kilomètres – structurée derrière le littoral, qu'il convient de prendre en compte. Faut-il d'ailleurs parler de « lutte » contre l'érosion et, dans un tel cas, la métaphore guerrière fait-elle simplement référence à la gestion matérielle de l'érosion ou doit-elle être aussi comprise comme

une action sur les représentations du « vivre avec » l'élément marin¹⁰ ? Enfin, et c'est une des questions majeures soulevées ici, dans quelle mesure les actions menées pour s'adapter témoignent-elles d'une nouvelle manière de concevoir l'organisation, qui vaut au-delà de la bande côtière ?

Ce livre entend explorer des pistes de réponse à ces interrogations. Pour ce faire, il conviendra de s'intéresser aux opérations engagées pour coordonner socialement et économiquement les collectifs et territoires soumis à l'érosion marine, c'est-à-dire au recul de la côte. Prenant conscience de l'avancée inexorable de l'océan faisant suite à la description scientifique du risque d'érosion, les collectifs réinventent en effet des formes de mobilisation. Les collectivités locales et leurs populations élaborent des stratégies de gestion de l'érosion en partenariat avec les autorités publiques concernées, de niveau communal, départemental, régional et national. Si la voie de la concertation est privilégiée dans ce processus, cela ne va pas sans occasionner des tensions et des oppositions que les organisations mises en place ambitionnent de dépasser. La gestion de l'érosion côtière est en réalité indissociable de la bonne compréhension des enjeux et de sa capacité à utiliser conjointement les différents leviers à disposition qui relèvent des champs cognitifs, politiques, juridiques, économiques et affectifs.

Pour les populations concernées, et peut-être plus encore pour les responsables en charge de la gestion du sujet, prendre la mesure de l'érosion exige toutefois un cheminement complexe pour en appréhender toute la subtilité et éviter les fausses solutions. Les errements de la gestion de l'érosion, au cours de l'histoire, sont déjà bien documentés. Outre-Atlantique, jusqu'au début des années 1990, une organisation lacunaire caractérisait le traitement de la bande côtière. Elle impliquait trois groupes, le corps fédéral des ingénieurs de l'armée américaine en charge de la lutte contre l'érosion littorale, les populations locales des territoires affectés par l'érosion

10. Diego Landivar et Emmanuel Bonnet préfèrent concevoir les stations de ski comme des « sentinelles » plutôt que des « citadelles » qui essaient de se défendre, de gérer leurs ressources et leur activité socio-économiques, avec un futur unique et une attitude défensive par rapport aux agressions extérieures. Aux avant-postes de la discontinuité écologique, la sentinelle s'efforce de rendre la situation tangible et communicable. Se reporter à « Avec les organisations et les territoires sentinelles » consultable sur <https://www.dixit.net/emmanuel-bonnet/>

et les élus les représentant au Congrès américain, dont les intérêts mutuels conduisaient à une situation collectivement sous optimale, qui privilégiait la lutte active par la fixation des côtes. L'objectif du corps fédéral des ingénieurs, soucieux de sa légitimité, justifiait l'emploi systématique du béton et de rechargements en sable des plages par le génie civil au moyen d'études de fait scientifiquement biaisées qui surestimaient l'efficacité de la construction d'ouvrages en dur tout en sous-estimant son coût. Cette approche partisane se combinait assez bien avec la volonté exprimée par les populations locales de poursuivre inchangées leurs activités, pourtant menacées par l'érosion. Enfin, les représentants des territoires impliqués au Congrès américain étaient satisfaits de pouvoir relayer les demandes locales grâce à des études objectivant les besoins de financement pour ces projets. Ces trois éléments se sont mutuellement renforcés pour permettre de financer une politique scientifiquement délétère, car non soutenable, de lutte contre l'érosion sous forme de bétonisation du « trait » de côte ou de mesures, qui ne sont pas davantage durables, de rechargement massif des plages en sédiments¹¹. On notera des similarités troublantes avec notre situation actuelle : le corps des ingénieurs ne pouvait offrir d'autres solutions tant que son fonctionnement était subordonné à l'obtention de financements pour ses projets, l'obtention du financement d'un projet étant vécue comme une situation gagnant-gagnant pour les autorités locales et l'organisme fédéral, au mépris de la soutenabilité de la bande côtière à plus long terme.

De nombreux écrits, en langue anglaise notamment, traitent de l'érosion. Le thème est controversé aux États-Unis, des scientifiques et des politiques se disputent à son propos. Par contraste, en France, la manière de gérer les côtes face aux aléas de l'érosion ne semble pas avoir suscité jusqu'ici un débat très développé. En conséquence, l'approche demeure essentiellement géomorphologique, avec des dimensions se rapportant à l'environnement biologique et sédimentaire, à l'impact direct des activités humaines sur le « trait » de côte, sans prendre plus globalement en compte

11. Se reporter à Pilkey et Dixon (1996) qui examinent dans le détail le rôle du corps fédéral d'ingénieurs de l'armée américaine dans la gestion historique de l'érosion.

les dimensions sociale, politique et économique de cette problématique¹². Or, la gestion du « trait » de côte est, comme le révèle l'histoire environnementale de la plage décrite par l'historienne Elsa Devienne¹³, celle d'un espace public aux enjeux multiples qu'il s'agit d'embrasser pour envisager une gestion de l'érosion. Car, en sus de la physicalité dont il fait preuve, l'élément marin s'appréhende par des accroches mentales qui défient, en bien des points, la rationalité technico-scientifique. Comment comprendre autrement les surprenantes observations issues de la thèse de la géographe Eugénie Cazaux (2022), qui mettent en exergue l'inadéquation existante entre le prix toujours plus élevé des marchés immobiliers et fonciers sur le littoral français, d'une part, et les risques côtiers, tel celui induit par l'érosion, d'autre part ? Notre société est encore largement fondée sur un « désir de rivage » (Corbin, 1988 ; Corbin et Richard, 2004 ; Corbin, 2014) aux contours assez peu discutés sur le plan social, politique et économique.

L'érosion marine n'est pas une abstraction, elle est un objet façonné par nos normes sociales. La pureté de l'eau rêvée par l'imagination, écrivait Gaston Bachelard¹⁴, « ne se réfère pas à la connaissance rationnelle. C'est une valorisation étrangère à l'hygiène et à la chimie, qui repose sur une expérience visuelle et sensorielle ». Considérer l'érosion du littoral, y compris dans son économie, c'est dans un certain sens en être réduit à adopter une perspective tout ce qu'il y a de plus pragmatiste, où ce qui apparaît comme vrai à son sujet s'articule à des solutions pourtant liées aux croyances et aux opinions. Un des modes d'accès privilégiés à cet océan en mouvement s'acquiert *via* l'expérience qui en est faite, sans cesse renouvelée, et qui conditionne l'éventuelle action que l'on envisage de lui administrer. L'eau fraîche, comme l'exprime Bachelard, ne renouvelle-t-elle pas le regard ?

12. Dans son ouvrage de référence, en introduction au chapitre dédié aux agents de l'érosion, le géographe Roland Paskoff (2010) explique qu'« il ne faut pas oublier que l'Homme est devenu (...), volontairement mais aussi involontairement, un agent essentiel de l'évolution de beaucoup de rivages marins ». Le chapitre est cependant ensuite exclusivement consacré à développer l'étude des vagues, des courants, des marées, du vent, des eaux d'écoulement, du gel, des glaces flottantes, des actions chimiques et des actions biologiques. L'érosion n'est pas examinée au-delà d'un traitement géomorphologique et environnemental.

13. Se reporter à *La ruée vers le sable. Une histoire environnementale des plages de Los Angeles au XX^e siècle* par Elsa Devienne (2020).

14. Bachelard dans *L'eau et les rêves* (1942).

« La mer, la mer toujours recommencée. » L'élégant vers du *Cimetière marin* de Paul Valéry suggère admirablement les rêveries et les pensées que les flots mouvants suscitent : flux et reflux, force et douceur, effroi tempétueux, beauté sublime, respect profond.

La littérature scientifique, pléthorique, examine essentiellement la dynamique d'érosion dans sa dimension géophysique, voie privilégiée par l'approche dite du génie côtier. Les analyses sont poussées à des niveaux extrêmes lorsqu'il s'agit de comprendre les innombrables facteurs concourant au recul du « trait » de côte. Malgré les accès de confiance sur la prévisibilité et la maîtrise du phénomène, les modélisations fondées sur des approches issues des sciences naturelles n'ont pas fait preuve d'une exactitude permettant d'agir adéquatement sur ce problème¹⁵. Il apparaît alors difficile de saisir la substance même du phénomène et, partant, d'organiser la gestion d'un tel objet qu'il faut pouvoir penser *in fine* insaisissable.

Ce n'est finalement que très récemment qu'est apparue l'inutilité d'une lutte cherchant à stopper l'avancée marine. Un relatif consensus s'est dégagé sur l'impossibilité d'empêcher l'érosion d'advenir grâce à des constructions en dur¹⁶. Mais l'adoption, sur le plan conceptuel, d'une doctrine générale qui vise à « laisser la nature faire » est tellement ambiguë en pratique, qu'elle en devient trompeuse. Premièrement, les spécificités locales font que, dans de rares cas, il n'est pas envisageable de ne pas protéger l'accès à un port par exemple. D'autre part, lorsque « laisser la nature faire » conduit à remettre en cause une présence d'activités humaines et socio-économiques, cette formule dissimule l'ingénierie nécessaire, et le coût associé, pour organiser la restitution du littoral à la dynamique naturelle.

Au-delà d'un intérêt pour la connaissance et les méthodes produites pour gérer des activités, en croissance donc, dans un espace toujours plus réduit par l'érosion, les mesures prises pour administrer la bande litto-

15. Se reporter à Pilkey et Pilkey-Jarvis (2007).

16. On notera que la décision « *let the nature rip at the shoreline* » est prise en 1972 aux États-Unis, alors qu'en France, l'ère MIACA (Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine), conduisant à construire sur le front de mer, s'est terminée à la fin des années 1980. Ce n'est qu'en 1991 que le corps des ingénieurs de l'armée des États-Unis se détourne de la doctrine des constructions en dur.

rale attirent l'attention car elles sont aussi annonciatrices de tendances sociales majeures. Sur ces territoires, où le changement climatique a des effets visibles, se joue la résolution d'enjeux qui ne concernent pas uniquement les problématiques littorales. Ces espaces exposent les adaptations que l'action organisée sera amenée à voir se développer ailleurs, y compris pour des secteurs éloignés des spécificités littorales – événementiel, agriculture, tourisme pour n'en citer que quelques-uns, dans un contexte complexe, au rythme dicté par l'élément naturel, devenu la règle à cause du changement climatique. Le phénomène d'érosion conduit à une altération significative des représentations. Celles des collectifs locaux vivant et travaillant au plus près de la façade maritime. Mais aussi celles des décideurs et du législateur, chargés d'accompagner les répercussions d'un phénomène sur des territoires qui veulent continuer à vivre et à fonctionner et dont ils vivent la matérialité par procuration, avec une distance, en tout état de cause difficilement franchissable. Annonciatrices de l'organisation souhaitable de demain, les représentations évoluent, se confrontent, s'articulent et contribuent à façonner l'action collective de la façade maritime.

L'océan répétiteur intransigeant

On sait aujourd'hui que les activités économiques et les liaisons sociales avec l'océan seront significativement affectées par son avancée. C'est ce que confirme le deuxième volet du dernier rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), portant sur les impacts de la crise climatique et la nécessaire adaptation humaine qui en découle, publié le 28 février 2022. Parmi les secteurs ciblés par les conséquences du réchauffement climatique, figure l'impact de la montée des eaux sur les infrastructures et sur les activités socio-économiques en zone côtière. Le constat doit mener les entités productives à reconsidérer la manière dont elles perçoivent l'océan et, de manière plus générale, ce qu'on appelait naguère « la nature », dans les activités socio-économiques. C'est de fait à un véritable changement de contexte que nous sommes confrontés. Il s'agit donc d'abord d'une remise en cause de la manière dont, au fil des siècles, les activités humaines ont cherché à « mettre à profit »

l'océan. Cela ne pourra se faire sans une remise en cause des organisations actuellement impliquées.

Pour assurer notre subsistance, allons-nous continuer de vivre « à côté » de l'océan et puiser dans cette « ressource » en fonction de nos besoins ? Les apports de l'anthropologie, aujourd'hui largement connus à travers la large diffusion des œuvres de Philippe Descola, Bruno Latour ou Baptiste Morizot, qui récusent l'idée de « nature » que nous a légué une modernité désormais considérée comme dépassable, conduisent à répondre par la négative. Nous découvrons que, comme d'autres « acteurs naturels », l'océan n'est pas seulement un objet passif offert à l'activité de sujets placés à distance. De fait, l'action océane s'octroie une place centrale qui ne pourra être ignorée par une nouvelle organisation qui se met en place. Les conséquences de son avancée obligent d'ores et déjà les différents acteurs – commerçants, touristes, autorités locales – à tisser de nouveaux liens. Chacun constate que, compte-tenu de l'ampleur et de l'accélération des changements, la réponse en termes de simple adaptation locale, ponctuelle, devient peu à peu inopérante. Comprendre de manière systémique les bouleversements induits par le changement climatique, et comment ils affectent nos activités et nos modes d'organisation, devient un impératif catégorique. Sur les bandes côtières, la « capacité d'agir » de l'océan impose l'érosion marine comme surplombant l'activité humaine, tout en la transformant.

Si la mesure du phénomène d'érosion est un préalable certain, elle ne saurait à elle seule constituer une réponse adaptée. On ne peut plus s'en tenir à seulement effectuer une évaluation de risques – la notion de « risque » devient inopérante lorsque la survenue du phénomène est certaine, ni au calcul d'un recul annuel moyen du « trait » de côte, ni à une problématique de constructibilité des zones littorales. Car, par la puissance de ses effets, l'érosion est perçue comme un phénomène global qui interagit sur nos représentations plus ou moins partagées et, de ce fait, sur la manière dont, en retour, nous composons ou non avec elle, dont nous la « gérons ». La transformation politique, sociale et économique induite par l'érosion est par conséquent bien plus profonde qu'elle n'apparaît à première vue. Elle modifie de fait l'organisation de nos collectifs et, ce faisant, bouleverse nos

modes d'action. Ce n'est pas là le moindre des paradoxes du réchauffement climatique : en élargissant son collectif à un être inanimé, dépourvu d'âme littéralement, la matérialité de l'avancée de l'océan est en passe de résituer l'activité humaine dans son environnement et reconstruire son appartenance au milieu vivant. Un ancrage dont elle n'aurait sans doute jamais dû se départir. Pour dispenser cette leçon, l'océan se charge de jouer le rôle du répétiteur intransigeant.

L'organisation littorale bouleversée

Comme on le voit, la question de l'avancée de l'océan se présente comme l'un des « grands défis » posés par le changement climatique, définis comme des « formulations de problèmes globaux qui peuvent être traités plausiblement par un effort coordonné et collaboratif¹⁷ ». Il affecte les organisations humaines de manière complexe : il implique un nombre important de variables en interaction et ne peut être pleinement compris qu'en adoptant une perspective combinant différentes approches et niveaux d'analyse. La complexité de ces phénomènes tient également au fait que les facteurs explicatifs se combinent à des interdépendances multiples, irréductibles au raisonnement causal et au temps linéaire, et selon des relations parfois contradictoires¹⁸. Il y a donc une difficulté intellectuelle à comprendre, concevoir et mettre en œuvre une action simple dans un tel contexte.

Face au changement climatique, les spécialistes ont pu regretter que, dans les organisations, les actions coordonnées mises en place se limitent à traduire les problématiques en « *business as usual*¹⁹ » dans les catégories du « *problem solving* ». À rebours d'une telle perspective, le présent essai examine les stratégies de gestion de l'érosion côtière, qui illustrent par contraste une modification significative, et effective, de l'action organisée

17. Se reporter aux « Grand Challenges » décrits par George, Howard-Grenville, Joshi et Tihanyi (2016), traduction de l'auteur.

18. La « complexité » est un thème qui a été particulièrement considéré par les études en management et organisation : Meyer, Tsui et Hinings (1993), Misangyi *et al.* (2017), Tsoukas (2017).

19. Se reporter à Wright et Nyberg (2017).

dans le contexte du changement climatique. L'océan force les parties prenantes des territoires littoraux à imaginer une vie différente, adaptée à la réduction progressive de l'espace disponible. Ces actions nécessitent de mettre en œuvre des configurations organisationnelles inédites. C'est la plasticité des programmes d'action qui permet de se confronter à la complexité de la problématique d'érosion tout en adaptant concrètement le territoire et sa socio-économie à cet enjeu. Cherchant à s'extraire des discours et des conceptualisations *ex-ante*, les stratégies actuelles testent, parfois tâtonnent. Elles existent car le recul du « trait » de côte se poursuit inexorablement²⁰. Quoiqu'il en soit, elles offrent – c'est l'idée défendue dans notre analyse – une forme de gestion inédite qui introduit un mode d'organisation, annonciateur d'autres à venir.

Le chapitre premier de cet ouvrage expose la charge affective et symbolique produite par l'érosion marine. La suite de notre travail vise à circonscrire ce que recouvre la gestion de l'érosion en insistant sur la profondeur politique, sociale et économique de cette thématique, au-delà de ses caractérisations physiques ou géographiques. Le troisième chapitre étudie cette question dans son contexte juridique. Dans un quatrième temps, une analyse des stratégies de gestion de la bande côtière en Nouvelle-Aquitaine est convoquée pour conceptualiser cet « assemblage » divers d'actions déjà menées. Par exemple, dans le cas des côtes sableuses, le grignotage du littoral réduit la plage, cet espace de travail pour de nombreuses activités économiques comme l'enseignement du surf. Le cinquième chapitre propose de restituer la dimension expérientielle de l'érosion en se plaçant au niveau des acteurs, qui sont étudiés dans la commune de Lacanau²¹. Les propos conclusifs discutent enfin ce que ces modes d'organisation inaugurent et annoncent. Tirer les leçons de la transformation des modes d'organisation est crucial puisqu'ils présentent des caractéristiques qui, du fait des conséquences du réchauffement climatique sur les activités humaines, sont vouées à se généraliser, au-delà de la bande côtière, dans le quotidien de collectifs futurs.

20. Se reporter à McEvoy, Haasnoot et Biesbroek (2021) pour une comparaison récente des stratégies mises en place en Europe face à la montée du niveau des mers. Voir aussi Pranzini et Williams (2013).

21. Le chapitre 5 est en partie fondé sur un article publié dans la revue AOC.